Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213502628-20260328-05_03_26-DE

COMMUNE DE SAINTE-COLOMBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers présents : 10 Date de convocation : 23/03/2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de Conseillers votants : 10

L'an **deux mil vingt-six le samedi 28 mars 2026 à 09 heures30**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal PICOCHE Maire de la commune de Sainte-Colombe.

PRESENTS : MMES LEBRETON – GEORGES – DEMAY – TROTTIER-PLACET – MM PICOCHE - CHESNAY – ANIZON – AVRIL - LESUR – BAQUE

Formant la majorité des membres en exercice.
Absents Excusés : Mme BENETEAU.
Absents : Néant

Délibération 05/03.26

OBJET : RENOUVELLEMENT DES DELEGUES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE D'ILLE ET VILAINE (SDE 35) – COMPETENCES A CARACTERE OPTIONNEL.

Monsieur le Maire expose,

La nécessité de désigner de nouveaux délégués qui siègeront au comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE D'ILLE ET VILAINE (SDE 35) – COMPETENCES A CARACTERE OPTIONNEL.

Le nombre de délégués à élire dans chaque commune est d'un délégué titulaire et un suppléant,

Après délibération, le Conseil Municipal décide que,

Mme GEORGES Isabelle représentera la commune de Sainte Colombe en tant que délégué titulaire, et,
M LESUR Pierre en tant que délégué suppléant.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire,
P PICOCHE